



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **11 juin 2020**

Compte rendu affiché le **17 juin 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **5 juin 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Ahmed CHEKHAB**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Harun ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Mustapha USTA, Charazède GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Marie-Emmanuelle SYRE

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Eliane DA COSTA à Christine BERTIN
Virginie COMTE à Matthieu FISCHER
Jean-Michel DIDION à Stéphane BERTIN
Pierre BARNEOUD à Kaoutar DAHOUM
Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ
Batoul HACHANI à Ahmed CHEKHAB
Nawelle CHHIB à Nordine GASMI
Christiane PERRET FEIBEL à Hélène GEOFFROY**

Membres absents :

**Morad AGGOUN, Saïd YAHIAOUI, Nadia NEZZAR,
Mourad BEN DRISS, Bernard GENIN**

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_24-DE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Objet :

Dotation de soutien à l'investissement
public local 2020

V_DEL_200611_24

Rapport de Monsieur DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_24-DE

Par la loi de finances pour 2020, 570 millions d'euros ont été affectés à la dotation de soutien à l'investissement public local, un montant stable par rapport à 2019. Cette dotation est répartie par région sur une base démographique. Elle vise à soutenir les projets d'investissement des collectivités locales dans plusieurs domaines :

- la rénovation thermique ;
- la transition énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics ;
- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ;
- le développement d'infrastructures en faveur du logement ;
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Les projets qui auront été retenus dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local obtiendront une subvention au minimum de 20 % du montant total éligible. En cas de respect des objectifs prévus dans le contrat de maîtrise de la dépense publique, ce montant sera majoré. La définition du niveau de cette majoration est laissée à l'appréciation du préfet de région. Ainsi, en 2019, le respect de la contractualisation avait permis à la ville d'obtenir 345.000 euros de financement au titre de cette dotation.

Dans sa démarche continue de recherche de cofinancements pour ses différents projets, la ville a déjà pu obtenir un financement de cette dotation pour la reprise des menuiseries de l'école Neruda, les travaux d'accessibilité sur les groupes scolaires ou encore les travaux de rénovation de l'éclairage public en 2017. En 2019, la DSIL permet d'atténuer le reste à charge de la ville pour les opérations de construction du groupe scolaire K.Johnson et l'aménagement des espaces publics du centre ville.

Pour 2020, il est proposé de demander une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les opérations suivantes :

Opérations proposées	Montant opération HT	Subventions déjà obtenues	Subvention demandée DSIL 2020
1- Reprise du terrain synthétique du stade Ladoumègue	304.000,00	0,00	243.200,00
2- Remplacement des gradins mobiles des 5C	232.000,00	0,00	185.600,00
TOTAL	536.000,00	0,00	428.800,00

1- Reprise du terrain synthétique du stade Ladoumègue

Le terrain synthétique du stade Ladoumègue nécessite une réhabilitation. Il est prévu de procéder au remplacement du gazon synthétique et de la sous-couche, au changement partiel de la clôture du terrain et du filet pare-ballons, au changement des abris de touches, et au remplacement des buts de foot à huit. Les travaux sont prévus pour une durée de six mois à compter de cet été.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	304.000,00
Coût de l'opération TTC	364.800,00
Subvention demandée DSIL 2020	243.200,00
Reste à charge ville	60.800,00
Total	304.000,00

2- Remplacement des gradins mobiles des 5C

Cette opération a pour objet l'évacuation et la revalorisation des anciens gradins et fauteuils, et la fourniture et l'installation de gradins mobiles motorisés au Centre Culturel Charlie Chaplin (5C). Il s'agira d'évacuer l'ancienne tribune de 232 fauteuils, et d'installer une nouvelle tribune de 385 fauteuils.

	Montant (en euros)
Coût de l'opération HT	232.000,00
Coût de l'opération TTC	278.400,00
Subvention demandée DSIL 2020	185.600,00
Reste à charge ville	46.400,00
Total	232.000,00

En conséquence, je vous propose :

- ▶ d'approuver les actions retenues dans le cadre de la DSIL 2020 et leur plan de financement prévisionnel ;
- ▶ d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DSIL 2020 sur la base des actions retenues par la préfecture.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/06/2020

Reçu en préfecture le 18/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 069-216902569-20200611-V_DEL_200611_24-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L2332-42 du CGCT instituant une dotation budgétaire de soutien à l'investissement local ;

Vu la circulaire du 14 janvier 2020 du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales portant sur les dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires en 2020 ;

Considérant l'intérêt des opérations de réhabilitation du terrain synthétique du stade Ladoumègue et du remplacement des gradins mobiles des 5C ;

Entendu le rapport présenté le 11 juin 2020 par Monsieur Pierre Dussurgey, 1^{er} adjoint délégué aux finances et au sport ;

Après avoir délibéré, décide :

▶ d'approuver les actions retenues dans le cadre de la DSIL 2020 et leur plan de financement prévisionnel ;

▶ d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DSIL 2020 sur la base des actions retenues par la préfecture.

Nombre de suffrages exprimés : 38
Votes Pour : 32
Votes Contre : 3
Abstention : 3
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 juin 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY